

# vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 61 – Janvier 2022

*La Mairie vous accueille :*  
**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**  
**Samedis 08 et 22 janvier 2022 de 9h à 12h**  
**De préférence sur rdv**  
*Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h*

*En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous*  
Contact : 02.41.77.04.49  
[accueil@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:accueil@saint-augustin-des-bois.fr)

[www.saint-augustin-des-bois.fr](http://www.saint-augustin-des-bois.fr)

 [Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)  
 <https://twitter.com/StAugustinDBois>

*La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.*

## URGENCES

Urgences : 112  
Samu : 15  
Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117  
Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,  
Avenue de la Clercière.  
Tél. 02.41.77.90.17z

## SERVICES

Collecte des ordures ménagères :  
Sycotom du Loire Béconnais  
Tél : 02.41.77.49.26

Accueil périscolaire :  
Centre polyvalent, rte de Saint-Georges  
Tel : 02.41. 77.08.45 / 07.57.41.86.07  
[enfance@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:enfance@saint-augustin-des-bois.fr)

Bibliothèque intercommunale :  
Maison commune de loisirs  
Place du Cèdre, rez-de-chaussée  
Tarif annuel : 8 € par foyer  
Mercredi de 17h00 à 18h30  
Samedi de 10h30 à 12h00

Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »  
Centre polyvalent, rte de Saint-Georges  
Siège : CSI l'atelier  
5 rue de Savennières  
49170 Saint-Georges-sur-Loire.  
Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11  
Directeur : Cédric Lejard  
Mail : [leboisenchante@csi-latelier.fr](mailto:leboisenchante@csi-latelier.fr)

Collecte ordures ménagères mercredis 05 & 19 janvier

## VŒUX DU MAIRE

Très chers toutes et tous,

Cette année encore, je n'aurai pas le plaisir de vous accueillir pour le traditionnel temps de convivialité des vœux en ce mois de janvier 2022.

Mes souhaits d'une année douce, de solidarité, d'attention aux autres, de projets communs et de retour à une vie plus « normale » n'en sont pas moins chaleureux et sincères.

L'équipe municipale va continuer à vous accompagner et accompagner nos projets communs avec autant d'engagement et de conviction. Après la rénovation et l'embellissement de notre cimetière, vont s'engager trois projets d'équipements et de travaux : la mise en place d'un self à la cantine scolaire, la rénovation de l'épicerie et les premiers coups de pelle de la seconde tranche du lotissement du Clos du Verger. En parallèle avec la communauté de communes se poursuivent les actions de préservation de notre environnement et de soutien aux agriculteurs qui y contribuent : restauration de mares et de nos exceptionnels côteaux.

Je tiens ici à remercier tous les bénévoles des associations, de la bibliothèque, les élus, les agents qui contribuent à faire vivre au quotidien ces projets, le lien social, la culture, le sport...

Je souhaite à chacun la même passion du collectif pour 2022 et espère avec chacun des jours meilleurs !

Virginie Guichard

## NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE DE LA COMMUNE

Au cours de l'année, vous avez été sollicités lors de la création du **nouveau site internet de la commune** et le changement de **logo**. Rendez-vous sur :

[www.saint-augustin-des-bois.fr](http://www.saint-augustin-des-bois.fr)

Le nom de domaine du site internet, les adresses e-mails de la mairie et de vos élus restent inchangés.



Découvrir ▾

Municipalité ▾

À tout âge ▾

Vie pratique ▾

Loisirs ▾

Imaginer demain ▾



A+

A-

En 1 clic



## Bienvenue sur le site de Saint-Augustin-des-Bois

Que recherchez-vous ?



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2021**

Plusieurs sujets ont fait l'objet de délibérations lors du conseil municipal du 29 novembre 2021 :

- Bilan, avec la Chambre d'agriculture, de l'accompagnement réalisé pour **la restauration scolaire et point sur le projet de self** : aide financière accordée à hauteur de 12 366 € par France Relance ; installation du self envisagée lors des vacances d'avril 2022 et mise en place d'un outil de gestion administrative par la Chambre d'agriculture.
- Concerant le **lotissement du Clos du Verger** : approbation du Compte-Rendu d'Activité à la Collectivité d'ALTER au 31-12-2020, du bilan prévisionnel révisé et des tableaux de cessions et d'acquisitions de 2020.
- **Emprise et cession** : acquisition des parcelles A1719 et A1720, rue de Saint Germain et cession de la parcelle A1760 pour 1 € symbolique.
- Au vu du contexte sanitaire, **la location du Centre polyvalent ne reprendra pas avant le printemps 2022.**

- **Le nouveau logo communal** a été choisi suite au vote public sur Facebook :



- **Tarifs communaux et tarifs des services périscolaires :**

le taux d'inflation, confirmé par l'INSEE à 2.6% en octobre 2021, sera appliqué à l'ensemble des tarifs communaux et des tarifs des services périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le détail est donné dans les trois tableaux ci-contre et ci-après.

**TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES**

Prestations	Tarifs 2021	Nouveaux tarifs à compter du 01/01/2022
<b>Restauration scolaire</b>	<b>par repas</b>	<b>Varition de +2,6%</b>
<b>Repas Maternelle &amp; Élémentaire</b>		
QF 0000-0336	1,00 €	1,00 €
QF 0337-0700	1,00 €	1,00 €
QF 0701-1100	3,30 €	3,39 €
QF 1101-1500	3,50 €	3,59 €
QF 1501-2000	3,70 €	3,80 €
QF 2000 et +	3,90 €	4,00 €
QF inconnus	4,10 €	4,21 €
Repas personnel & ALSH (base Urssaf avantage en nature)	4,65 €	4,95 €
Repas Adulte	5,95 €	6,10 €
Non-inscrit ou absence injustifiée (ajouté au coût du repas)	+ 1,50 €	+ 1,54 €
<b>Accueil périscolaire</b>	<b>par 1/4 heure</b>	<b>Varition de +2,6%</b>
QF 0000-0336	0,26 €	0,27 €
QF 0337-0700	0,32 €	0,33 €
QF 0701-1100	0,39 €	0,40 €
QF 1101-1500	0,45 €	0,46 €
QF 1501-2000	0,53 €	0,54 €
QF 2000 et +	0,58 €	0,60 €
QF inconnus	0,65 €	0,67 €
Goûter	0,60 €	0,62 €
Pénalité après 19h (forfaitaire)	5,00 €	5,13 €
Non-inscrit ou absence injustifiée (forfaitaire par prestation)	+ 0,60 €	+ 0,62 €
<b>TAP</b>	<b>à la séance</b>	<b>Varition de +2,6%</b>
QF 0000-0336	0,71 €	0,73 €
QF 0337-0700	0,77 €	0,79 €
QF 0701-1100	0,83 €	0,85 €
QF 1101-1500	0,89 €	0,91 €
QF 1501-2000	0,95 €	0,97 €
QF 2000 et +	1,00 €	1,03 €
QF inconnus	1,10 €	1,13 €
Non-inscrit ou absence injustifiée (forfaitaire par prestation)	+ 0,60 €	+ 0,62 €

**TARIFS COMMUNAUX**

Prestations	Tarifs 2019	Nouveaux tarifs à compter du 01/01/2022
<b>Cimetière</b>		<b>Varition de +2,6%</b>
concession - 30 ans	125,00 €	128 €
concession - 50 ans	230,00 €	236 €
cavurne - 15 ans	300,00 €	308 €
cavurne - 30 ans	500,00 €	513 €
dispersion des cendres	50,00 €	51 €
utilisation caveau provisoire (0-15 jours)	- €	- €
utilisation caveau provisoire (15-30 plus)	5,00 €	5 €
	10,00 €	10 €
<b>Chenil</b>		<b>Varition de +2,6%</b>
capture et identification	20,00 €	21 €
gardiennage par jour	5,00 €	5 €
<b>Matériel</b>		
Bancs (prêt gratuit - caution 50 €)	caution 50,00 €	caution 50,00 €
Gobelets (prêt gratuit - Facturation 1€ si non restitué)	1,00 €	1,00 €

## VIE MUNICIPALE

### LOCATION DE SALLES

Prestations		Tarifs 2016				Nouveaux tarifs à compter du 01/01/2022				
<b>Location Centre Polyvalent</b>						<b>Varition de +2,6%</b>				
TARIFS PUBLIC	soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours		soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours	
	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine
salle 1 (60 pers)	75,00 €	150,00 €	250,00 €	200,00 €	300,00 €	77 €	154 €	257 €	205 €	308 €
salle 2 (70/80 pers)	100,00 €	200,00 €	250,00 €	250,00 €	300,00 €	103 €	205 €	257 €	257 €	308 €
salle 3 (60 p. hors parquet)		250,00 €	350,00 €	350,00 €	450,00 €	257 €	308 €	410 €	359 €	462 €
salles 1-2	150,00 €	300,00 €	400,00 €	450,00 €	550,00 €	154 €	308 €	410 €	462 €	564 €
salles 1-2 -3		450,00 €	550,00 €	600,00 €	700,00 €	462 €	564 €	616 €	616 €	718 €
TARIFS AUGUSTINOIS (-20%)	soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours		soirée en semaine (réunion, expo...)	1 jour		2 jours	
	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	sans cuisine	avec cuisine	sans cuisine	avec cuisine
salle 1 (60 pers)	60,00 €	120,00 €	200,00 €	160,00 €	240,00 €	62 €	123 €	205 €	164 €	246 €
salle 2 (70/80 pers)	80,00 €	160,00 €	200,00 €	200,00 €	240,00 €	82 €	164 €	205 €	205 €	246 €
salle 3 (60 p. hors parquet)		200,00 €	280,00 €	280,00 €	360,00 €	205 €	205 €	287 €	287 €	369 €
salles 1-2	120,00 €	240,00 €	320,00 €	360,00 €	440,00 €	123 €	246 €	328 €	369 €	451 €
salles 1-2 -3		360,00 €	440,00 €	480,00 €	560,00 €	369 €	451 €	492 €	492 €	575 €
<b>Location Maison Commune des Loisirs</b>						<b>Varition de +2,6%</b>				
Réunion salle Rez-de-Chaussée						Réunion salle Rez-de-Chaussée				
<b>MCL (gratuité pour les associations)</b>		50,00 €				51 €				

## NOUVEAU SYNDICAT UNIQUE DE DÉCHETS



Dans la continuité des évolutions territoriales de votre territoire, la mutation la mutation du SMITOM Sud-Saumurois, du SICTOM Loir-et-Sarthe, du SYCTOM Loire-Béconnais et du SISTO arrive à son terme. L'activité du service public continue avec les **3RD'Anjou**, Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Créé conjointement entre les quatre syndicats, les 3RD'Anjou assurent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la continuité du service de collecte et de traitement des déchets sur le périmètre des 3 Communautés de Communes :

➤ ANJOU LOIR ET SARTHE ; LOIRE LAYON AUBANCE ; VALLÉES DU HAUT-ANJOU.

Ce nouveau syndicat sera ainsi en mesure de relever des défis environnementaux et des projets d'envergure à venir. Parmi eux, déjà quelques changements prochains, comme l'harmonisation de l'accès en déchèterie, ou des pratiques de collecte ou encore l'harmonisation de la facturation des déchets. Notre conseiller municipal, Jean-Pierre LABBE, est membre du CA.

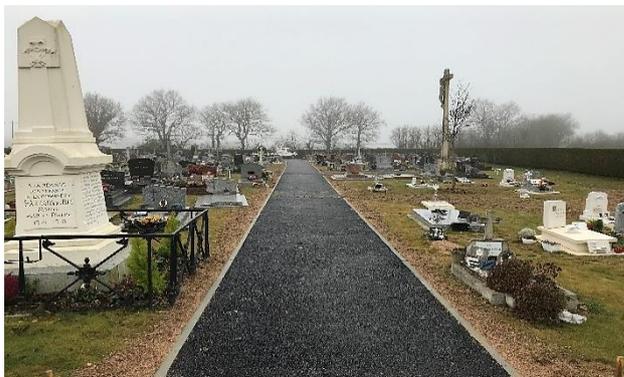
Le siège social est à Tiercé à la Maison Intercommunale, 103 rue Charles Darwin, tout en maintenant les 2 autres pôles de proximité, à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

Un unique numéro pour joindre les 3RD'Anjou : **02 41 59 61 73**. En savoir plus sur le site internet : [www.3rdanjou.fr](http://www.3rdanjou.fr)

Collecte des ordures ménagères : le calendrier 2022 est disponible. Elles ont lieu un mercredi matin sur deux. Merci de bien vouloir sortir vos bacs individuels le mardi soir. **Les sacs à même le sol ne sont pas ramassés.**

## CIMETIÈRE

Des travaux d'aménagement pour faciliter l'accès au cimetière, notamment des véhicules des pompes funèbres, ont été réalisés. La



mairie a végétalisé le cimetière en plantant des arbres. Le coût total des travaux s'élève à 24 225 €, pour lesquels 2 000 € de subvention ont été accordés au titre du Fonds Régional de développement des communes.

## DÉCORATION CLOS DES ROSES

Merci à Catherine, Chantal P. et Francis d'avoir habillé tout le Clos des Roses !



## DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES D'URBANISME

À partir du 1er janvier 2022, les communes seront tenues de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme transmises par voie électronique grâce à une **téléprocédure spécifique**, gratuite, de gestion et d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Pourquoi ?

- Moderniser le service public et Accélérer le traitement des demandes.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.
- Permettre un suivi de votre dossier en temps réel.
- Aspect écologique !
- Les demandes d'information et les envois de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne
- Mettre à disposition un service en ligne simple, rapide et accessible 7j/7 depuis chez vous.



### Étape 1

- Je me rends sur le site internet <https://sve.sirap.fr>
- Je recherche et je sélectionne la commune concernée par ma demande d'urbanisme
- Je crée mon compte (en sélectionnant particulier ou professionnel)



### Étape 2

- Je clique sur l'onglet "Nouvelle demande"
- Je prends connaissance des informations liées à la commune
- Je complète mes informations personnelles
- Je renseigne le type de projet d'urbanisme concerné, les éléments demandés et je dépose documents



### Étape 3

- Je peux retrouver ma demande, à terminer ou déjà terminée, dans l'onglet "Mes demandes"
- Je peux visualiser l'avancement de ma demande et sa prise en compte par le service instructeur
- Je peux transmettre les pièces complémentaires demandées par le service instructeur

## PRÈS DE CHEZ VOUS



## café point com

S'INFORMER - S'AMUSER - ÉCHANGER

JEUDI 20 JAN. 2022  
DE 9H30 A 12H  
SALLE DE LA GAÏTE  
DERRIÈRE LA MAIRIE  
SAINT-SIGISMOND

Un rendez-vous gratuit et ouvert à tous pour :  
- parler du numérique dans notre vie quotidienne  
- apprendre en s'amusant  
- poser des questions  
- trouver de l'aide près de chez soi

Renseignements et inscriptions : 07.57.41.62.09



## RPE

En ce début d'année 2022, les matinées du Relais Petite Enfance se dérouleront à la MCL les **mardis 04 et 18 janvier, puis le 1<sup>er</sup> février** de 10h à 11h30. Préinscription : [ram-ouestanjou-pdl@vyv3.fr](mailto:ram-ouestanjou-pdl@vyv3.fr) 02 41 77 51 05 / 06 71 57 70 33

## MAM LES LUTINS DES BOIS

3 assistantes maternelles se réunissent pour installer une Maison d'Assistant.es Maternel.les sur notre commune. Pour financer le matériel et jeux nécessaires, une vente est organisée de boîtes à pansements et de boîtes à dents de lait : <https://www.initiatives.fr/pdf/produits/diaporama/boites-a-pansements-0f4fc1.pdf>

<https://www.initiatives.fr/pdf/produits/diaporama/boites-a-dents-de-lait-eefa9e.pdf>. À 4€ l'unité, vous avez jusqu'au 15/01/22 pour passer commande et remettre la fiche de réservation téléchargée et complétée (ordre : MAM les lutins des bois) à la supérette ou à la mairie.

## FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 et vous annonce que sous réserve des conditions sanitaires, son **assemblée générale aura lieu le jeudi 3 Février à 20h, à la MCL.**

De même, le vide grenier de printemps aura lieu le Dimanche 3 Avril 2022 à l'intérieur de la salle de sport.

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 janvier 2022** par mail à [communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr) ou à l'accueil de la mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique

